



Tous les quinze jours le «LOCAL» place de Tignée est ouvert aux joueurs de belote info : 04-387 47 15

### AGENDA DU VILLAGE ET ACTIVITES DU LOCAL

Vendredi 8 Novembre	Ouverture du LOCAL : Belote
Vendredi 22 Novembre	Ouverture du LOCAL : Belote
Vendredi 13 Décembre	Ouverture du LOCAL : Belote
Vendredi 20 Décembre	Camsabou Chalet de Noël sur la place
Samedi 21 Décembre	Camsabou Chalet de Noël sur la place
Mardi 24 Décembre	Messe de Noël à la chapelle d'Evegnée
Vendredi 27 Décembre	Ouverture du LOCAL : Belote
Vendredi 10 Janvier 14	Ouverture du LOCAL : Belote
Vendredi 24 Janvier 14	Ouverture du LOCAL : Belote
Vendredi 7 Février 14	Ouverture du LOCAL : Belote

Le mois d'août 2014, le mois de la fête, sera exceptionnel, il comptera 5 vendredis, 5 samedis, et 5 dimanches. Cela n'arrive qu'une seule fois tous les 823 ans. Les Chinois appellent ça " Argent plein les poches. C'est l'unique fois que vous verrez ce phénomène dans la vie

*Toute la rédaction vous souhaite un très Joyeux Noël et de passer le cap de l'an 2014 dans la joie et la bonne humeur*

**Impérativement, les articles doivent nous parvenir avant le 25 du mois précédant la parution du journal. En vous remerciant d'avance pour vos articles.**

Les collaborateurs sont seuls responsables de leurs écrits  
Editeur responsable G. Massart ☎ 04-377 17 03

# LE JOURNAL DE VOTRE VILLAGE

Site internet de notre village

[www.evegnée-tignée.be](http://www.evegnée-tignée.be)

57<sup>ème</sup>  
Edition  
15<sup>ème</sup>  
ANNÉE

"Lèz ALOYIS Dè Vî TIYOU"

E  
V  
E  
G  
N  
E  
E



T  
I  
G  
N  
E  
E

"LES LIENS DU VIEUX TILLEUL"

N°57  
NOVEMBRE-DÉCEMBRE -2013  
JANVIER 2014

## SOMMAIRE

Page 1 : Couverture  
Page 2 : Sommaire  
Page 3 : Editorial.  
Page 4 : Chardons en fleurs  
Page 5 : La feuille paroissiale du Vi Tiyou  
Page 6 : Un habitant à l'honneur  
Page 7 : Un habitant à l'honneur  
Page 8 : Chalet de Noël Place de Tignée  
Page 9 : Chalet de Noël Place de Tignée  
Page 10 : Invitation aux commémorations du 11 novembre  
Page 11 : Apprenons la Brabançonne 1  
Page 12 : Apprenons la Brabançonne 2  
Page 13 : Les maisons recommandées  
Page 14 : Les maisons recommandées  
Page 15 : Rions un peu  
Page 16 : Agenda

### BALADE AUX FLAMBEAUX

En plein hiver, tout le monde voit le soleil bas, les arbres nus, parfois chargés de neige, les jours courts et aime rester au chaud à la maison. Mais l'hiver et sa période de fêtes apportent aussi bien des joies à l'extérieur!

C'est pourquoi les *Compagnons du Vieux Château de Saive* organisent leur traditionnelle balade aux flambeaux dans les alentours du donjon médiéval le samedi 14 décembre.

Cette balade familiale empruntera des petits chemins et offrira des vues peu habituelles sur le château et ses environs. Elle sera suivie d'une veillée autour d'un feu, ce qui ne manquera pas d'émerveiller petits et grands, pris dans l'atmosphère magique du lieu!

Et, pour ne pas faillir à la tradition de cette période festive, le boire et le manger seront au rendez-vous avec quelques spécialités hivernales.

Petits et grands pourront retrouver l'ambiance magique de Noël et du Vieux Château à la bonne flambée. Un moment de plaisir et de féerie en famille ou entre amis!

L'horaire est spécialement conçu pour ne pas empiéter sur la journée ou sur la soirée (pour ceux qui veulent encore sortir après...).

#### Infos pratiques

Date: le samedi 14 décembre 2013 au Vieux Château de Saive (à côté de Maman Theunis).

Détails prochainement sur [www.vieuxchateau-saive.be](http://www.vieuxchateau-saive.be)

## EDITORIAL

### La leçon de l'instituteur.

Quand je vois les élèves rentrer à l'école le 1<sup>er</sup> septembre, j'éprouve toujours un sentiment de nostalgie en me remémorant les bons moments passés à l'école du village qui n'a pas changé d'endroit, mais qui s'est drôlement agrandie. Je pense aussi à ce que nous apprenait le maître d'école au niveau de l'éducation et de la politesse.

Bien que dans la famille, on essayait de nous inculquer les bonnes manières (« po esse bin aclèvé » \*), l'instituteur ne manquait jamais de nous reprendre quand, au lieu de s'il vous plaît, nous disions : « quoi ? ». Il nous recommandait de bien dire bonjour en insistant : « c'est aux enfants à saluer les premiers une personne plus âgée ». C'est ainsi qu'un jour, mon frère et moi avions vu l'instituteur monter la route qui conduisait au village, et, pour ne pas devoir le saluer, nous nous étions cachés derrière une haie. Mais, lui nous avait vus. Le lendemain matin, quand nous sommes arrivés à l'école, sa toute première intervention fut un cours de politesse. Et il nous fit la leçon, c'est le cas de le dire, devant tous nos camarades. Mais il ne se contenta pas de nous morigéner copieusement, il nous infligea une sévère punition. Serait-ce encore le cas aujourd'hui ? Les enseignants sont-ils encore si regardants ?

Il nous recommandait également de dire merci, je dirais presque à temps et à contretemps.

La gratitude, voilà bien un mot qu'on a oublié. Et pourtant, il est si important de la pratiquer. Ne retrouvons-nous pas dans ce mot, la même racine que « grâce », ce que dans le monde chrétien on appelle rendre grâce, être reconnaissant ?

Recevoir est une joie et remercier quelqu'un de qui on a reçu est aussi une joie.

Une personne disait l'autre jour qu'elle était frappée par l'impact que peut avoir la gratitude lorsqu'elle est formulée de manière explicite dans la vie professionnelle. Reconnaître à haute voix la valeur du travail accompli, et donc de la personne qui l'a réalisé, suscite souvent un étonnement de la part de la personne qui se voit ainsi remerciée. Après tout, la plupart des salariés ont intériorisé le fait qu'étant payés pour accomplir un travail, il est normal qu'ils s'en acquittent le mieux possible. Dans le monde du travail, c'est plutôt les critiques et les plaintes que l'on entend. La gratitude exprimée ainsi, clairement, ouvre une brèche en l'autre et suscite la joie. Dans certains cas, elle peut rétablir la confiance et restaurer les relations entre les personnes.

Mais n'entre-il pas dans nos habitudes, du moins à la campagne, de remercier de manière sonnante et rébuchante, certains corps de métier tels les facteurs ou les éboueurs, en leur donnant une dringuelle au nouvel an ? C'est une bonne manière, aussi, d'exprimer notre gratitude à ces personnes qui améliorent notre quotidien.

Et nous pourrions nous étendre sur les mille occasions de dire merci en famille, à commencer par le bambin à qui la maman beurre la tartine, et en arrivant au papa qui apprécie le bon repas préparé par sa femme.

Et si nous disions merci à tous ceux qui, au village ou en paroisse, rendent de nombreux services pour nous préparer un barbecue en juin, une procession en août ainsi que la fête, et les retrouvailles « sambousa » à la veille de Noël. Et n'oublions pas les « petits » chanteurs de la chorale qui, inlassablement, nous préparent de jolis offices.

Vous pouvez constater que les recommandations de l'instituteur, il y a 65 ans, sont encore bien présentes dans la mémoire de certains.

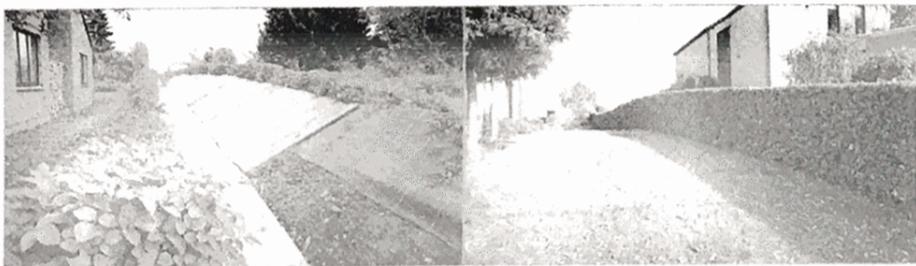
Mon jardin, mon cadre de vie (extrait du Guide de l'Ecocitoyen-RW).  
Jardinier, gardien de l'espace !

Les jardins privés, mis côte à côte, occupent des surfaces considérables. Correctement conçus et bien gérés, ils contribuent à la qualité du cadre de vie. L'élémentaire bon sens, les préoccupations paysagères, le respect des lois, la volonté de sauvegarder l'environnement ou de favoriser la nature doivent être les guides du jardinier amateur.

Des règlements existent et chaque citoyen a des droits et des devoirs face aux questions d'urbanisme et d'aménagement du territoire. L'exposé de ceux-ci est parfois assez complexe. Sachez d'abord qu'en cette matière, toutes les prescriptions sont contenues dans le Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine (CWATUB) et dans le Code Rural. Les Plans Particuliers d'Aménagement (PPA), ou le règlement communal d'urbanisme contiennent également des prescriptions, par exemple en matière de plantations ou d'aménagement des abords ou de talus. C'est à ces règlements que vous devez vous référer et pour vous aider, vous aurez souvent besoin de conseils avisés. Jardiner et entretenir ou améliorer son patrimoine se fait d'abord dans le respect des règlements.

Une haie de thuyas ou de cyprès dans un paysage rural bocager où dominent le charme, le hêtre, le noisetier et l'aubépine peut apparaître comme « une coup de poing dans l'œil ». Aucune prescription locale n'interdit la plantation de ces espèces. Le bon sens devrait cependant conduire à prendre en compte les caractéristiques générales d'une région dans l'aménagement de jardins individuels. En plantant une haie, ayez le réflexe de favoriser la diversité. C'est en effet un milieu vivant qui offre à la fois un enrichissement du décor et du paysage dans lequel il s'intègre, apporte un éventail de formes et de couleurs, produit des baies et des fruits, offre le gîte et le couvert à une multitude d'animaux (oiseaux, mammifères, batraciens, papillons, abeilles...).

Voici deux photos qui illustrent ces propos, qui est le meilleur élève ?



AV

### La Messe de Minuit : entre célébration religieuse et tradition

Cette année encore, nous avons la chance qu'une Messe de Minuit est célébrée à la chapelle d'Evegnée.

On peut se poser la question de l'opportunité d'une telle célébration : véritable événement religieux ou simple tradition ?

Quelle que soit la réponse que chacun peut apporter à cette question, il n'en reste pas moins que cette messe, célébrée au cœur du réveillon de Noël, est une très bonne occasion de ne pas perdre le sens profond de Noël : la célébration de la naissance de celui qui nous a apporté un message d'amour universel, message capable de donner un sens à notre vie à travers toutes les époques et toutes les situations.

Quelle belle occasion donc, de nous arrêter un instant dans notre quotidien pour vivre ensemble, ce beau moment au sein de notre village.

C'est pourquoi, nous vous invitons cordialement à venir fêter Noël à la chapelle d'Evegnée à partir de 23h45. Car la chorale d'Evegnée-Tignée a préparé quelques chants de Noël traditionnels qui nous amèneront en douceur jusqu'à minuit et la célébration de Noël.

Tous ensemble, faisons donc de Noël autre chose qu'un simple repas de fête.

### Abonnement au journal DIMANCHE

Jusque fin septembre 2013, le journal DIMANCHE a été distribué gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres du village. Cette formule est malheureusement abandonnée par l'éditeur du journal DIMANCHE. C'est pour cette raison que nous sommes amenés à passer à la formule de l'abonnement postal groupé. L'abonnement pour l'année 2014 est fixé à 27 euros pour 52 numéros. Vous y retrouverez chaque mois les annonces concernant les paroisses de notre Unité Pastorale.

Pour vous abonner, nous vous demandons d'effectuer un virement bancaire sur le compte de la caisse paroissiale d'Evegnée-Tignée : BE02 6526 4070 0240. Si l'adresse de l'abonnement est différente de celle du compte bancaire à partir duquel est effectué le versement, veuillez mentionner l'adresse de livraison dans la communication.

L'Équipe Relais

## UN HABITANT A L HONNEUR : Philippe PAQUAY



Une équipe du Vitiyou a rencontré pour vous Philippe PAQUAY domicilié au 25A Thier Hamal à Tignée... D'emblée, on comprend que notre Philippe est quelqu'un de dynamique et d'entreprenant. Ce diplômé de l'Ecole d'Administration des Affaires de l'Université

de Liège a plus d'une corde à son arc, il est aussi diplômé boucher de l'IFAPME. Et lorsque ce quadragénaire vous raconte qu'il a bâti sa maison de ses mains, selon des plans dessinés par lui au sortir de ses études, qu'il a quatre jeunes filles, vous restez pantois...



C'est en 1990 que Philippe et Mireille ont décidé de s'installer à Tignée sur un terrain familial qui avait auparavant appartenu à la famille Lucassen. Les parents de Philippe sont agriculteurs originaires de Malmedy et se sont installés ensuite dans une ferme au Bas-Bois près de Wégimont et sur des terrains à Cerexhe Heuseux. Ils ont eu six enfants, dont trois sont associés dans la « SA La Halle Paysanne » qui gère huit boucheries dans la région, la plus proche étant située à Fléron dans le centre commercial du Bay Bonnet ( [www.lahallepaysanne.be](http://www.lahallepaysanne.be) ). La

plupart des charcuteries sont fabriquées par la maison. La particularité de cette société est qu'elle gère sa chaîne de production de viande depuis la naissance de l'animal (porcs et bœufs) jusqu'à sa vente sur l'étal, ne déléguant que l'abattage. La nourriture des animaux est produite sur 200 Ha de terres de l'exploitation.

Philippe et ses frères forment eux-mêmes le personnel qui travaille dans la société, en collaboration avec l'IFAPME et le CEFA. Il faut dire que c'est un métier porteur mais difficile et qui malheureusement voit beaucoup d'abandons. Ce n'est pas le cas d'un certain Joachim, ancien professeur de sciences en formation chez Philippe, qui rêve de reproduire au Canada le concept original de l'entreprise La Halle Paysanne...

Les aléas de la vie ont fait qu'à 46 ans, Philippe trouve important de pouvoir s'organiser pour écourter ses journées de dirigeant d'entreprise afin de mieux se consacrer à son foyer avec Mireille, son épouse. C'est qu'il doit y avoir de l'ambiance à la maison avec Erika (20 ans), Chloé (17 ans), Maëlle (14 ans) et Romane (11 ans)! La petite tribu apprécie les vacances en Croatie ou en Autriche. Il y a toujours des projets en chantier sur le terrain familial. Philippe et son ami David ont planté 300 pieds de Chardonnay (ainsi qu'un peu de Régent et de Pinot) sur le versant sud de la propriété en 2005, c'est du boulot! Peut-être l'heure de se joindre aux activités des autres viticulteurs en herbe (ou confirmés...) du village a-t-elle sonné?

GM MM



# 12<sup>ème</sup> Chalet de Noël

Venez nombreux manger

un **Camembert au barbecue**, des **Samoussas** ou de la

**Tartiflette**

déguster un bon petit verre de vin ainsi que nos célèbres

**Tigeneuse** et **Evegneuse** !

On vous attend le **Vendredi 20** et

le **samedi 21** décembre à partir de 19 H.

Rendez-vous « au local », Place du Magnificat à TIGNEE.

On se retrouvera entre copains autour d'un brasero.

Habillez-vous chaudement car nous resterons dehors, seuls quelques fileux pourront profiter du local.

Renseignements :

DENIS au 0478/210067

AURELIE au 0499/156101

L'ASBL Comité des fêtes et L'ASBL La Jeunesse d'Evegnée-Tignée

vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et déjà leurs meilleurs vœux pour l'année 2014.

NB : Pour la réalisation du « décor » du chalet de Noël au Local, nous sommes à la recherche de sapins ou branches de sapin.

Vous pouvez contacter, Bruno Scholissen au 04.377.17.06. ou DENIS DAMBERMONT au 04.377.33.97, nous viendrons chez vous pour vous en débarrasser. Merci.

## 12<sup>ème</sup> Chalet de Noël

Venez déguster

**Camembert au barbecue**

**Tartiflette**

**Sambousas**

Animations musicales

**Vendredi 20/12**

**Siggi Daan :**

Venez vous réchauffer avec des sonorités d'une guitare acoustique. A découvrir !

**Epic Temptation (groupe du village) :**

Un groupe composé de 5 jeunes du village, liés par une seule et même envie, s'amuser en faisant de la musique. Le groupe propose un assortiment de reprises de leurs groupes favoris (Red hot, Black keys, Oasis, ...)

**Wild Hope Easy Riders :**

Qui vous enflammera le plus ? Nos barbecues ou ce groupe de rock ? May the music be your hope !

Autour d'un verre de

Vins

Vin chaud

**Bières spéciales**

Dont nos désormais célèbres Evegneuse et Tigeneuse

Pour toute question :

Dambermont Denis - 0478/210067

**Samedi 21/12**

**Spirale (Duo villageois) :**

Ce groupe formé par deux jeunes filles du village, âgées de 17 ans : Spirlet Marie et Alam Noémie. Deux voix à couper le souffle, accompagnées d'une guitare sur des sons pop anglais.

**Cutaia Claire (Jeune villageoise) :**

Une chanteuse à la voix d'or qui en fera fondre plus d'un.

**Blue Tears :**

Un mélange pop-rock détonant pour les oreilles. En duo, une joie pour les oreilles !

## INVITATION

### à la commémoration du 11 novembre

Le **11 novembre 1918** marque la fin de la Première Guerre Mondiale avec la signature de l'Armistice à Rethondes entre l'Allemagne et les pays alliés.

Ce conflit, impliquant pour la première fois autant de pays, s'est principalement déroulé sur le territoire européen et a laissé derrière lui, après 4 ans de conflit intense, plus de 8 millions de morts. Après quatre ans de lutte, l'Armistice est signé.

*Comme chaque année, l'Administration communale vous invite à prendre part à cette commémoration et ainsi rendre hommage aux soldats et civils morts pour défendre notre patrie.*

Le programme :

à 11h00 la messe en l'église d'Ayeneux  
suivie du dépôt de fleurs aux monuments  
et vers 12h00 petite réception dans la salle de l'école communale

Par le Collège,

Le Directeur général,  
Michel Cariaux

La Bourgmestre,  
Chantal Daniel

Le Président du CPAS,  
en charge de la Famille,  
Alain Desmit

Pour le bon déroulement de cette manifestation, nous comptons sur votre compréhension et vous prions de bien vouloir vous inscrire si vous souhaitez participer à la réception, au 04/ 345 90 93 ou 98 ou par mail : [pascale.berতোletti@soumagne.be](mailto:pascale.berতোletti@soumagne.be)

## APPRENONS LA BRABANÇONNE

### L'histoire du drapeau belge et de la Brabançonne

Texte : J.-P. Brassinne

Un drapeau est une pièce d'étoffe attachée à une hampe et portant les couleurs et ou emblèmes d'une nation, une région, une ville, une unité militaire ou un organisme. Le drapeau est un symbole, un signe de ralliement. D'où son importance dans tous les événements qui ont marqué l'histoire : guerres, révolutions, manifestations diverses, etc. Le drapeau belge se compose de trois bandes verticales, noires, jaunes et rouges, d'égale largeur dans la proportion 4:3. Les couleurs sont, en fait, les couleurs de l'écu de l'ancien duché de Brabant ; le jaune pour le lion d'or, le noir pour le fond de sable et le rouge pour les griffes et les dents de la gueule.

Pendant la révolte du 30 mai 1787, le peuple de Bruxelles (les Brabançons) opposa aux couleurs de l'empereur Joseph II des Habsbourg d'Autriche, la cocarde tricolore brabançonne aux couleurs rouge, jaune et noir. Les provinces également gagnées par la révolte furent accompagnées par une grande

diversité de drapeaux, mais les couleurs brabançonne prédominaient car elles rappelaient celles des comtés de Flandre, de Hainaut et de Namur. Les couleurs sont alors réparties horizontalement.

En 1815, les troupes belges combattirent sous le drapeau hollandais à Waterloo, et le congrès de Vienne ne tarda pas à prononcer l'incorporation complète de la Belgique à la Hollande.

Le 25 août 1830, la « Muette de Portici », représentation donnée au Théâtre de la Monnaie de Bruxelles à l'occasion du 59<sup>e</sup> anniversaire de Guillaume d'Orange, roi des Pays-Bas, déclencha les émeutes qui conduiront à la révolution belge et à la création de la Belgique.

Ce soir-là, c'est un drapeau français confectionné à partir des rideaux de l'appartement du rédacteur en chef d'un journal pro-hollandais que montrèrent les révolutionnaires belges. Ce drapeau fut placé sur l'Hôtel de Ville.

Le mouvement national a besoin

d'un drapeau.

Le 26 août 1830, Edouard Ducpétiaux, journaliste belge, remplaça le drapeau français par le drapeau brabançon décoré de la croix de fer (☞). Des émeutiers saccagèrent des fabriques, une garde bourgeoise est organisée pour rétablir l'ordre.

Le 28 août 1830 Ducpétiaux, à la demande de Lucien Jottrand avocat et homme politique belge, fait confectionner par Mme Abts, mercière près de la Grand-Place, deux drapeaux composés de trois bandes horizontales, l'un pour l'Hôtel de Ville, l'autre pour la Garde bourgeoise (☞).

En août 1830, les belges ne chantaient pas d'autres refrains que « La Parisienne » et « La Marseillaise ». Jenneval, acteur français, et François Van Campenhout, ténor flamand seront les auteurs et compositeurs de l'hymne national belge. Intitulé d'abord « La Bruxelloise » puis « La Brabançonne », cet hymne fut écrit, début septembre 1830, lors d'une réunion au café « L'Aigle d'Or ».

Les paroles originelles condamnaient les pilliers belges et glori-

1<sup>re</sup> version de la Brabançonne (fin août 1830)

Dignes enfants de la Belgique  
Qu'un beau délire a soulevé,  
À votre élan patriotique  
De grand succès sont réservés.  
Restons armés que rien ne change !  
Gardons la même volonté,  
Et nous verrons refléurir l'Orange  
Sur l'arbre de la Liberté.

Aux cris de meurtre et de pillage,  
Des méchants s'étaient rassemblés,  
Mais votre énergique courage  
Loin de vous les a refoulés.  
Maintenant, purs de cette fange  
Qui flétrissait votre cité,  
Amis, il faut greffer l'Orange  
Sur l'arbre de la Liberté.

Et toi, dans qui ton peuple espère,  
Nassau, consacre enfin nos droits ;  
Des Belges en restant le père  
Tu seras l'exemple des rois.  
Abjure un ministre étrange,  
Rejette un nom trop détesté,  
Et tu verras mûrir l'Orange  
Sur l'arbre de la Liberté.

Mais malheur, si, de l'arbitraire  
Protégeant les affreux projets,  
Sur nous du canon sanguinaire,  
Tu venais lancer les boulets !  
Alors tout est fini, tout change  
Plus de pacte, plus de traité,  
Et tu verras tomber l'Orange  
De l'arbre de la Liberté

## L'histoire du drapeau belge et de la Brabançonne

fiaient le roi des Pays-Bas. tué par un boulet hollandais près campagne des Dix Jours lancée  
A l'indépendance de la Belgique d'Anvers, Jenneval en modifia par l'armée hollandaise.  
et à quelques semaines d'être les paroles pour condamner la

2<sup>e</sup> version de la Brabançonne (fin septembre 1830)

Qui l'aurait cru ? ... de l'arbitraire  
Consacrant les affreux projets,  
Sur nous de l'airain militaire  
Un prince a lancé les boulets.  
C'en est fait ! Oui, Belges, tout change,  
Avec Nassau plus d'indigne traité !  
La mitraille a brisé l'Orange  
Sur l'arbre de la Liberté.

Trop généreuse en sa colère,  
La Belgique, vengeant ses droits,  
D'un roi, qu'elle appelait son père,  
N'implorait que de justes lois.  
Mais lui dans sa fureur étrange,  
Par le canon que son fils a pointé,  
Au sang belge a noyé l'Orange  
Sous l'arbre de la Liberté.

Fiers brabançons, peuples de braves,  
Qu'on voit combattre sans fléchir,  
Du sceptre honteux des Bataves,  
Tes balles sauront t'affranchir.  
Sur Bruxelles, au pied de l'archange,  
Ton saint drapeau pour jamais est planté,  
Et, fier de verdir sans l'Orange,  
Croît l'arbre de la Liberté.

Et vous, objets de nobles larmes,  
Braves, morts au feu des canons,  
Avant que la patrie en armes  
Ait pu connaître au moins vos noms,  
Sous l'humble terre où l'on vous range,  
Dormez, martyrs, bataillon indompté !  
Dormez en paix, loin de l'Orange,  
Sous l'arbre de la Liberté.

Le 30 septembre 1830, le drapeau national est adopté officiellement par le gouvernement provisoire.

Le 30 octobre 1830, l'armée et les gardes urbaines sont tenues de porter la cocarde nationale noir-jaune-rouge.

Toujours en conflit avec les Hollandais, il n'était pas question de confondre le drapeau néerlandais et le drapeau belge sur les champs de bataille enfumés,

c'est pour cela que les militaires ont placé les bandes verticalement.

Le 21 juillet 1831, Léopold Ier de Saxe-Cobourg prête serment sur la Place Royale à Bruxelles et devient Roi des Belges. Le 21 juillet deviendra la date de la fête nationale belge.

Le 23 janvier 1831, le gouvernement provisoire décrète la disposition verticale des couleurs, le rouge à la hampe.

Ce qui donne une 3<sup>e</sup> version (1860)

Après des siècles et des siècles d'esclavage,  
Le Belge sortant du tombeau  
A reconquis par sa force et son courage  
Son nom, ses droits et son drapeau.  
Et ta main souveraine et fière,  
Désormais, peuple indompté.  
Grava sur ta vieille bannière :  
Le Roi, la Loi, la Liberté !  
Grava sur ta vieille bannière :  
Le Roi, la Loi, la Liberté !  
Le Roi, la Loi, la Liberté !  
Le Roi, la Loi, la Liberté !

Ô Belgique, ô mère chérie,  
À toi nos cœurs, à toi nos bras,  
À toi notre sang, ô Patrie !  
Nous le jurons tous, tu vivras !  
Tu vivras toujours grande et belle  
Et ton invincible unité  
Aura pour devise immortelle :  
Le Roi, la Loi, la Liberté !  
Aura pour devise immortelle :  
Le Roi, la Loi, la Liberté !  
Le Roi, la Loi, la Liberté !  
Le Roi, la Loi, la Liberté !

Le 5 juin 1873, par arrêté, la musique de la Brabançonne si souvent modifiée doit se conformer à la partition de Bender, inspecteur des musiques militaires de l'époque. Et seul le 4<sup>e</sup> couplet sera chanté.

## Ets Jean LACROIX S.P.R.L.

Brico  
Outillage

### TOUT FAIRE MATERIAUX



Fabrication de stabilisé & béton

Travaux de terrassement et placement de mini station d'épuration des eaux usées

Vente & Livraison produits pétroliers

Vente & Livraison de Pellets

Espace Pro & Brico  
Outillage professionnel  
Vêtements de travail  
Stabilisé & béton  
Travaux de terrassement  
Produits pétroliers & pellets  
Matériaux de construction

12, rue Lieutenant Jungling - 4671 Barchon  
Tel. : 04 387 43 99 - Fax : 04/387 72 68



## COIFFEUR MIXTE - VISAGISTE - COLORISTE

# Roy & Jordant

Votre coiffure,  
n'en rerez plus!  
Pensez

# Art & Conseils

rue du Village 19  
4631 EVEGNEE  
04 377 30 76  
0477 563 736

mardi - mercredi - vendredi  
samedi - et sur rendez-vous



Comme chaque année, Saint Nicolas, accompagné de son âne et sa hotte bien garnie, sera parmi nous le dimanche 1<sup>er</sup> décembre de 9h. à 12h. 30  
Un petit cadeau attendra tous les enfants sages

Pour un meilleur service, passez vos commandes !

Ouverture du mardi au vendredi : de 7h. à 18h. Le samedi : 7h30 à 17h.  
Le dimanche : de 7h.30 à 13h  
Voie de Saive 1 à Tignée ☎ 04/377 26 16 .



Matériel PC & Services : [www.watix.be](http://www.watix.be)  
Réparation PC – Nouveau matériel – Sites Web – Logiciels



Pourquoi acheter du nouveau matériel alors que celui qui est en panne peut être réparé ?

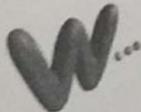


Economisez jusqu'à 90% du prix par rapport à du matériel neuf !

Sur présentation du VI Tiyou :  
Réparation de votre PC à domicile pour 54€ TVAC !

Vos avantages :

- ✓ Réparation de votre PC fixe ou portable acheté dans n'importe quel magasin !
- ✓ Service de qualité à votre porte !
- ✓ Satisfait ou remboursé !
- ✓ Délai de dépannage de 48h maximum !
- ✓ PC de remplacement !
- ✓ Possibilité de rachat de votre ancien matériel !
- ✓ Tarification au forfait et non à l'heure !



HM Montrioux  
0472/71.06.96  
repair@watix.be

Editeur responsable : HM Montrioux Rue Montrioux 12 6651 Soumagne - Walis - TVA BE0806066730

## RIONS UN PEU

Un Américain, un Japonais et un Belge sont assis nus dans un sauna. Soudain, le bruit d'un " beep " se fait entendre.

L'Américain appuie sur son avant-bras avec son index et le " beep " s'arrête. Le Belge le regarde époustoufflé. L'Américain lui dit: «JE vous prie de m'excuser, c'était mon pager, j'ai la puce implantée sous la peau de l'avant bras. Quelques secondes plus tard, le Belge entend une sonnerie de téléphone. Le Japonais met la paume de sa main contre son oreille et, quand il a fini de parler, explique au Belge complètement suffoqué : "Désolé, c'était mon portable, j'ai la puce implantée dans la main. Le Belge se sent vraiment ignorant aux yeux des deux autres. Il se lève, va aux toilettes et retourne au sauna avec du papier toilette qui pend aux fesses. Les deux autres le regardent en s'interrogeant. Et le Belge leur dit : " Mince alors, j'ai encore reçu un fax !!"

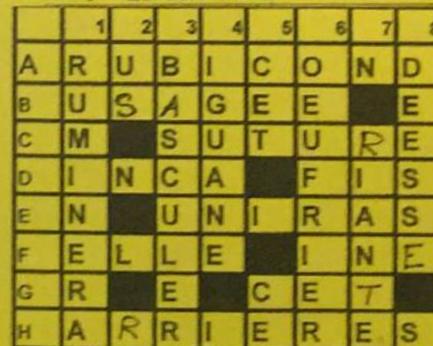
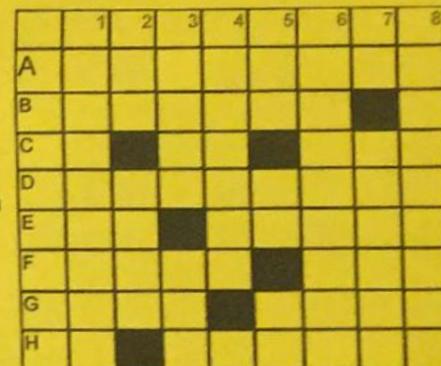
### MOTS CROISES N° 57

#### Horizontale

- A- Arrive de
- B- Où l'on peut entrer
- C- Préposition - Pomme
- D- Déjette
- E-Conjonction – Prénom de Delon
- F- Un tas de
- G-Trait de lumière- Se solidifia
- H- Livre de messe

#### Vertical :

- 1- Arme blanche
- 2- Petit cours d'eau -Estima
- 3- Ornaments architecturaux- Association des Ingénieurs de Mons
- 4 - Scooters
- 5 - Fin de verbe-3<sup>ème</sup> personne-Citroën des années 1970
- 6- Expositions de marchandises
- 7- Missive – Article
- 8 – Qui dure 3 ans



Solution du mots  
croisés N° 56

Ne t'inquiète pas si tu as des difficultés en maths, Je peux t'assurer que les miennes sont bien plus importantes! Albert Einstein